



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

paiement des pensions

Question écrite n° 39254

Texte de la question

M. Léonce Deprez appelle l'attention de M. le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation sur l'important rapport parlementaire relatif à l'avenir du régime de retraite des fonctionnaires. Selon ce rapport, la charge nette pour l'Etat, de la retraite des fonctionnaires s'élèvera, en 2010, à 147,6 milliards de francs. Le choc démographique de ce régime s'accroît à partir de 2005 pour culminer en 2010. La direction du budget estime que le nombre de départs à la retraite passera de 56 000 à 95 000 par an, entre 1997 et 2010. Par ailleurs, le rapport Charpin faisait état d'un besoin de financement compris entre 255 milliards de francs et 280 milliards de francs à l'horizon 2040. L'ensemble de ces chiffres incite tous les observateurs à estimer qu'une réforme s'impose à l'égard de ce régime de retraite, même si les fonctionnaires disposent, dès maintenant, et contrairement aux autres catégories de salariés, d'un régime complémentaire de retraite par capitalisation (PREFON). Aussi lui demande-t-il la nature, les perspectives et les échéances de son action ministérielle s'inspirant de ces réflexions.

Texte de la réponse

L'avenir des régimes de retraite est au centre des préoccupations du Gouvernement. C'est pourquoi le commissaire au Plan avait été chargé de rédiger sur cette importante question un rapport qui a été remis au Premier ministre le 29 avril 1999. Depuis lors, une réflexion qui prend en compte l'ensemble des observations fournies par les divers intervenants est en cours. Le rapport Carcenac constitue l'un des éléments du dossier. Celui-ci étant traité dans un continuel souci de concertation, le Gouvernement a lancé le 9 décembre dernier une nouvelle consultation des partenaires sociaux sur le difficile sujet. Cet échange de vues est destiné à préparer les orientations générales qui seront données aux systèmes de retraite, avec pour objectif la sauvegarde de leur équilibre. A cet égard, le Premier ministre devrait annoncer les orientations retenues par le Gouvernement au cours du mois de février prochain.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39254

Rubrique : Retraites : fonctionnaires civils et militaires

Ministère interrogé : fonction publique, réforme de l'Etat et décentralisation

Ministère attributaire : fonction publique, réforme de l'Etat et décentralisation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 décembre 1999, page 7375

Réponse publiée le : 7 février 2000, page 893